



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Publication d'une liste des « morts en déportation »

Question écrite n° 44779

Texte de la question

Mme Bénédicte Peyrol attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, sur la demande de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG) de la publication d'une liste des « morts en déportation ». Le 31 août 2021, Mme la ministre a bien voulu l'informer de la reconnaissance par l'ONACVG de 84 281 morts en déportation. Le 9 décembre 2021, Mme la ministre a mentionné l'ouverture d'un site internet de consultation. Malheureusement, il se consulte nom par nom, supposant de le connaître au préalable. Le 2 décembre 2021, le ministère des armées ouvre un site internet privé de consultation de la liste spécifique des morts en déportation sur la base des seuls arrêtés ministériels de l'ONAC ; mais il n'est pas officiel, il manque 3 000 noms et n'est pas actualisé. Dès lors, la mise en ligne de la liste complète de cette liste de 84 281 semble aller dans le sens du recueillement du Président de la République le 9 décembre 2021 à Vichy devant la stèle commémorant la déportation de 6 500 juifs en août 1942, puis, à l'opéra de la ville, devant la plaque rappelant le souvenir des 80 parlementaires qui n'avaient pas voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. À cette occasion, le Président de la République a rappelé que « Vichy nous renvoie à une Histoire. Cette Histoire nous l'avons vécue, elle est écrite par les historiennes et historiens. Gardons-nous de la manipuler, de l'agiter, de la revoir ». En effet, Vichy se singularise à l'automne 1940 par une vague d'expulsions massives avant même les principales lois antisémites ; le Maréchal Pétain décide d'« épurer la ville de Vichy » et 95 % des 3 500 étrangers expulsés entre août et octobre sont juifs. Cette évolution particulière à la ville se poursuit : la diminution du nombre de la population juive est beaucoup plus importante que dans des villes comparables ; en 1941, sur les 2 050 juifs qui se font recenser à Vichy, 88 % sont français. Leur situation ne cesse d'empirer : 144 juifs résidant à Vichy sont déportés, 123 d'entre eux étaient français et 13 des Vichyssois d'avant-guerre. À cet effet, la publication de la liste des 84 281 morts en déportation éviterait la manipulation, l'agitation, la révision. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

Afin de répondre aux demandes de mise à disposition de l'intégralité de la base de données relative aux morts en déportation, depuis le 18 janvier 2022, le lien « Consultez l'intégralité de la base en libre téléchargement », situé au-dessus du formulaire de recherche, est désormais disponible. Il permet de télécharger l'intégralité de la base à partir de l'onglet « conflits et opérations » puis « téléchargement des bases ».

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Peyrol](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44779

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : [Mémoire et anciens combattants](#)

Ministère attributaire : [Mémoire et anciens combattants](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1669

Réponse publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2131